



Schweizer
Paraplegiker
Stiftung

Fondation
suisse pour
paraplégiques

Fondazione
svizzera per
paraplegici

Swiss
Paraplegics
Foundation

INFORMATION AUX MÉDIAS

Heidi Hanselmann est la nouvelle présidente de la Fondation suisse pour paraplégiques

Nottwil, le 16 mars 2020 – La Fondation suisse pour paraplégiques a nommé sa nouvelle présidente. Heidi Hanselmann succède ainsi à Daniel Joggi, qui quitte la fonction après dix ans. Deux nouveaux membres ont aussi été élus.

Heidi Hanselmann reprend la présidence de la Fondation suisse pour paraplégiques (FSP) le 1^{er} juin 2020. Daniel Joggi a travaillé pendant trente ans pour le Groupe suisse pour paraplégiques, dont dix en tant que président du Conseil de fondation et quitte son poste pour des raisons d'âge. Grâce à sa large stratégie globale, il a créé de nouvelles bases pour le développement d'entreprise à venir. Le Romand septuagénaire a mis en œuvre de nombreux changements signifiants, préparant ainsi le réseau de prestations du GSP à l'avenir. Fin avril, il quitte le Conseil de fondation, de même que deux autres membres du Conseil de fondation. Le processus de sélection pour la succession des membres sortants a commencé en automne 2019.

Heidi Hanselmann a 58 ans, est originaire de Walenstadt (SG) et membre de l'exécutif de Saint-Gall depuis 16 ans. Cette femme politique socialiste aura été présidente du gouvernement jusqu'à la fin de la durée du mandat en mai 2020. Logopédiste de formation, elle fait aussi partie du comité directeur de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé (CDS), en tant que présidente depuis l'année dernière.

« Assurer le succès durable du Groupe suisse pour paraplégiques est un travail exigeant, mais aussi très précieux, » se réjouit la présidente du Conseil de fondation désignée. « Pour moi, il est important d'identifier à temps les nouvelles tendances, d'initier le développement et de permettre ainsi sa mise en œuvre. » La FSP est heureuse d'avoir trouvé une dirigeante compétente et expérimentée pour cette fonction.

Manuela Leemann et Isabelle Lamontagne-Müller au Conseil de fondation

Luca Stäger (vice-président) et Christian Betl quittent également le Conseil de fondation. Le premier s'est engagé au Conseil de fondation depuis 2014, le second depuis 2009. Le président sortant, Daniel Joggi, remercie les deux membres pour leur énorme travail de longue date en faveur de la FSP. Manuela Leemann et Isabelle Lamontagne-Müller leur succèdent. Manuela Leemann est avocate et travaille comme collaboratrice juridique à la Direction de l'intérieur à Zoug. La Zougoise de 38 ans est aussi active, à titre d'activité accessoire, comme membre du comité directeur de Pro Infirmis Suisse. Isabelle Lamontagne-Müller, 55 ans, dirige le Groupe d'Oncologie Pédiatrique Suisse (SPOG). Elle a fait des études de pharmacie et habite aujourd'hui à Thoun avec sa famille. Les deux nouveaux membres sont paralysés médullaires et mettent ainsi en avant le point de vue des personnes touchées au sein du conseil.

Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la Fondation suisse pour paraplégiques. Sa tâche principale consiste à fixer le cadre organisationnel et économique qui permet à la fondation de remplir sa mission de support financier d'un réseau de prestations complète en faveur des paraplégés. De plus, il assure la direction réussie de toutes les entreprises faisant partie du Groupe suisse pour paraplégiques.

À compter du 1^{er} juin 2020, le Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques est composé comme suit : Heidi Hanselmann (présidente), Jacqueline Blanc, Heinz Frei, Aline Isoz, Barbara Moser Blanc, Kuno Schedler, Martin Werfeli, Manuela Leemann et Isabelle Lamontagne-Müller. Le directeur de la Fondation suisse pour paraplégiques est Joseph Hofstetter.

Plus d'informations

Martin Steiner, responsable de projet Médias et publications, Fondation suisse pour paraplégiques, téléphone 041 939 61 06, martin.steiner@paraplegie.ch, www.paraplegie.ch

Image

L'image en annexe à disposition dans le cadre de la publication du présent communiqué. Droits d'auteur détenus par la Fondation suisse pour paraplégiques.



Heidi Hanselmann succède à Daniel Joggi comme présidente de la Fondation suisse pour paraplégiques.

Fondation suisse pour paraplégiques

La Fondation suisse pour paraplégiques (FSP) compte aujourd'hui parmi les principales œuvres d'utilité publique du pays. Le Groupe suisse pour paraplégiques comprend un réseau de prestations intégral en faveur des personnes blessées médullaires. La coordination de prestations complètes est sans égale ; elle comprend la prise en charge sur les lieux mêmes de l'accident, les soins médicaux et la rééducation de même qu'un accompagnement tout au long de la vie, incluant la fourniture de conseils aux personnes concernées. À travers leur affiliation à l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques, les membres qui comptent 1,8 million constituent un socle financier solide pour que cette œuvre de solidarité puisse se déployer. Jour après jour, quelque 1 800 collaborateurs mettent tout en œuvre pour remplir leurs tâches exigeantes. La Fondation a été créée en 1975 par le Dr méd. Guido A. Zäch. Plus d'infos sur www.paraplegie.ch.